

ROYAUME DU MAROC
SERVICE DOCUMENTAIRE

مجلة منجزة حسب الوثيقة

37

015504

ROYAUME DU MAROC

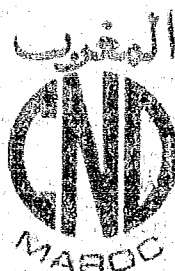
المركز المغربي

المركز المغربي
للدراسات والبحوث
والتوثيق

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION

SERVICE DE REPROGRAPHIE
ET IMPRIMERIE

BP 826 RABAT



مصلحة الطباعة والتصوير
ص.ب 826 الرباط

F

1

015504
2695
015504

L'intégration économique des pays du MAGHREB deux exemples : les hydrocarbures gazeux et la question alimentaire

Mr. Chaouti MECAMCHIA

Docteur en Droit
Institut des Sciences
Economiques. Université
de TLEMCEM.

Le débat autour de la constitution d'ensembles économiques plus larges que ceux résultant du maintien des entités nationales existantes a commencé à prendre de l'ampleur et à se développer à la fin des années soixante.

Après une décennie de développement international, les résultats obtenus tendaient à conforter la thèse selon laquelle, pris un à un, les pays du tiers-monde se caractérisaient dans leur quasi totalité par des structures trop étroites et des moyens de financement fort limités pour pouvoir prétendre à un développement économique sérieux. D'où la nécessité de se constituer en « Communauté économique » à l'instar de l'Europe.

C'est ainsi qu'il convient de préciser que malgré les spécificités de chaque entité, les pays du Maghreb constituent un ensemble viable que l'avenir condamne à une intégration et une interdépendance aujourd'hui à l'état embryonnaire, comparée à la « C.E.E. », et ceci pour deux raisons objectives :

- l'une d'ordre politique.
- l'autre d'ordre économique.

Au plan purement politique, l'unité Maghrébine est perçue comme une nécessité historique. Elle est censée puiser ses racines dans un passé commun et développe sans cesse un discours que quelques soient leur origine sociale et leur programme, les forces politiques maghrébines sont aujourd'hui contraintes de se définir par rapport à cette référence unitaire. Le courant unitaire maghrébin est convaincu de la réalisation possible d'une certaine forme d'unité prévisible par des faits historiques.

Sur un autre volet, celui de l'économie, les pays du Maghreb ont toujours eu une place importante sur la scène internationale. Au cours de la dernière décennie les pays du Maghreb en tant que partie intégrante du monde arabe ont franchi un pas sans précédent dans leur affirmation politique et économique.

Sur un plan strictement Maghrébin, la question de l'intégration économique reste posée. Les actions entreprises jusque là sont demeurées marginales. Le décalage entre les mesures énoncées et leur concrétisation sur le terrain économique, entre les discours politiques et les traies de mesures amènent à reposer la question des objectifs et du contenu que l'on peut attribuer à l'intégration économique conçue en tant que « processus » économique, social et politique, dynamique initiée par les États nationaux, en vue d'élargir et d'homogénéiser le champ d'intervention des acteurs économiques de l'un ou de l'ensemble des pays concernés.

En prenant deux exemples de facteur d'intégration, nous allons essayer de voir tout ce qui peut se faire au niveau de cette communauté régionale économique tant sur le plan énergétique (hydrocarbures gazeux) que sur la question alimentaire.

I - LES HYDROCARBURES GAZEUX : UN FACTEUR D'INTEGRATION

Dans la région du Maghreb, où se trouve concentré plus d'un tiers de la population du monde arabe⁽¹⁾, les réserves en hydrocarbures ne sont pas uniformément réparties.

Pour pouvoir dégager le potentiel de l'utilisation du Gaz Naturel et par là même parvenir à une appréciation du rôle qu'il serait à même de tenir dans la coopération et l'intégration économique des pays du Maghreb, nous sommes amenés à examiner : la situation énergétique tant sur le plan des réserves et de la production que sur le plan de la consommation et donc, de la couverture actuelle et future des besoins énergétiques de chacun des pays concernés.

Si au Maroc existent des réserves appréciables de shistes bitumineux non encore exploitées, la quasi totalité des réserves pétrolières pour 94 % et gazières pour 98 % est localisée en Algérie et en Libye. En effet, l'Algérie, pays central au Maghreb, dispose de plus de 3600 milliards de m³ de gaz. Cette réserve connue la place au 4^e rang mondial après l'Union Soviétique, l'Iran et les Etats-Unis. Au rythme d'extraction actuelle, elle peut satisfaire ses besoins et ceux du Maghreb durant plusieurs décennies. Le rôle essentiel de l'énergie dans l'industrialisation est connu. La part de l'énergie dans la transformation de certains produits se présente de la façon suivante :

- 48 % pour les produits sidérurgiques.
- 32 % dans la chimie minérale.
- 29 % dans les produits pharmaceutiques.
- 25 % pour les produits ferreux et non ferreux.
- 23 % dans les matériaux de construction.

(1) Cf. K.BENSALAH «Monde arabe : inégalités structurelles et dépendances», OPU Alger, 1986.

Mr. YOUSFI M. avance le chiffre de 55 millions, in R.A.R.I., n° 13, 1er trimestre 1989, p. 18.

Ces pourcentages, combinés avec les matières premières disponibles au Maghreb, esquissent des axes d'industrialisation dont certains sont déjà mis en pratique permettant de capitaliser une certaine expérience. C'est dire l'importance du gaz disponible pour les pays du Maghreb auxquels l'Algérie pourrait fournir cette énergie à des conditions privilégiées.

D'autant plus que le Maroc comme la Mauritanie sont considérés comme des « importateurs nets » d'énergie. La Tunisie avec le déclin de la production locale de pétrole et de gaz, le sera très prochainement.

Nous examinerons dans un premier temps, le potentiel de l'utilisation du gaz naturel au Maroc et les possibilités pour lui d'atténuer les risques sur son approvisionnement futur en énergie et ce grâce à la diversification et à la flexibilité qu'offre cette source d'énergie disponible dans la région. Dans un second temps nous examinerons l'apport du gaz naturel et les perspectives qui sont attendues sur la scène énergétique Tunisienne depuis que le gaz naturel algérien est disponible.

A) Le potentiel de l'utilisation du gaz naturel au Maroc

Quand on analyse la structure de la consommation d'énergie au Maroc, on remarque ce qui suit :

- 1°) Une part prédominante des produits pétroliers, atteignant les 71 % du total.
- 2°) Une très faible production du gaz naturel utilisée par le secteur industriel.

De ces chiffres, il ressort une très forte dépendance du Maroc vis-à-vis de l'extérieur pour ses approvisionnements à partir des pays autres que Maghrébins, et l'inexistence de l'utilisation du gaz naturel.

Ceci démontre que l'option gaz naturel dans le cadre de l'intégration maghrébine constituera pour le Maroc, une sécurité et une diversification dans l'approvisionnement énergétique, et donc un facteur important d'atténuation de sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

La pénétration du gaz naturel au Maroc peut constituer un facteur industrialisant pour autant que l'option soit prise par un recours massif au gaz naturel en tant qu'énergie primaire appelée à réduire la part du pétrole.

A titre indicatif, les possibilités de reconversion au gaz naturel des installations déjà existantes, conduiraient à une consommation d'un milliard de m³/an, d'autant plus que l'Est marocain pourrait être desservi par une connexion au réseau gazier déjà existant dans le Nord-Ouest algérien. L'absence d'une infrastructure de distribution, les possibilités à court terme de pénétration de gaz se situent au niveau des industries et des centrales électriques utilisant le fuel et le charbon.

B) L'apport du gaz naturel algérien et les perspectives d'avenir en Tunisie

En ce qui concerne la Tunisie, l'utilisation du gaz naturel se développe depuis peu à grande échelle dans les secteurs domestique, commercial et industriel. L'arrivée en 1983 du gaz algérien a ouvert une nouvelle étape modifiant toute la structure énergétique tunisienne.

Le gaz naturel se présente comme un grand concurrent, tant sur le plan des disponibilités que sur le plan du prix, pour les autres combustibles (Gaz Pétrole Liquifié (GPL), gas-oil - Fuel) importés en grande proportion.

Le marché du gaz naturel en Tunisie a eu un développement très rapide dans différentes régions, et plusieurs secteurs d'activité, ont vu leur conversion en gaz naturel.

On constate que, tant sur le plan sectoriel (production d'électricité, industrie, secteurs domestique et commercial) que sur le plan régional, la pénétration du gaz naturel reste tout de même inégale.

- 1) Dans le secteur commercial, il est recherché une pénétration maximale du gaz naturel dans l'hôtellerie ;
- 2) dans la distribution publique, le taux de raccordement dans les zones desservies n'est que de 14 % ; l'objectif est d'amener ce taux à 70 % ;
- 3) dans le secteur industriel, l'objectif à terme est d'approvisionner en gaz naturel, toutes les zones industrielles ne nécessitant pas une extension du réseau de transport.

C'est ainsi, qu'on remarque que le passage du gaz naturel algérien à travers le territoire tunisien à destination de l'Italie a impliqué pour la Tunisie des investissements pour la réalisation des ouvrages de transport et de distribution du gaz naturel permettant l'utilisation du gaz provenant des redevances dues par les italiens ainsi que celui acheté par la Tunisie à l'Algérie.

Pour conclure ce chapitre énergétique, on peut affirmer que la coopération dans le domaine gazier constitue un élément stratégique à plus d'un titre dans l'édification économique du Maghreb.

En effet cette coopération a un caractère de long terme, puisque les besoins énergétiques des pays du Maghreb, en forte croissance au cours des deux dernières décennies, vont continuer à croître sous l'effet conjugué de la démographie et du développement.

Fondée sur des complémentarités, cette coopération fait appel à des ressources propres à la région permettant d'assurer aux pays du Maghreb une sécurité dans la couverture de leurs besoins en énergie à long terme. Cette coopération constitue aussi, un facteur de développement économique puisqu'elle permet de renforcer et d'amplifier des échanges commerciaux non seulement entre les pays maghrébins mais aussi la mise en place d'outils d'études et de réalisation, financiers et commerciaux.

Cette coopération dans le domaine gazier est également un facteur d'industrialisation, permettant la réalisation de projets industriels à l'échelle des zones desservies ainsi qu'à l'échelle de l'ensemble Maghrébin.

A cette fin, il serait fort judicieux, de créer un conseil maghrébin du gaz naturel qui aura pour tâche principale, la recherche d'une optimisation de l'utilisation du gaz naturel à l'échelle maghrébine ainsi que la valorisation de cette ressource par de nouvelles applications. C'est dire qu'une stratégie maghrébine de l'énergie plus particulièrement gazière, est un objectif géo-économique et géo-politique qui contribuerait à l'élargissement des espaces nationaux et donc à la constitution d'un ensemble homogène dans le bassin méditerranéen, placé entre l'Afrique et l'Europe, et susceptible de tirer profit de la restructuration en cours de l'économie internationale.

II - LA QUESTION ALIMENTAIRE AU MAGHREB : UNE NECESSAIRE COOPERATION.

La crise de la production agricole à l'échelle mondiale au cours de cette dernière décennie n'a pas manqué de toucher les pays arabes, entre autres les pays du Maghreb.

Ce problème a été aggravé par les bouleversements apportés par le développement de l'industrie pétrolière et les revenus qui en découlaient pour les uns, l'exode rural, les facilités d'importation alimentaire, la multiplication d'emplois de type urbain pour les autres. L'ensemble de ces éléments ont engendré un recul de la production agricole.

On sait que lorsqu'un pays atteint un stade avancé de développement, on enregistre également une baisse de la population active agricole et de l'emploi. Ces deux éléments combinés provoquent de profondes transformations structurelles de l'appareil économique.

Est-ce à dire que les pays du Maghreb ont atteint un haut niveau de développement ? Bien sûr que non. Cette baisse de la population active agricole traduit tout simplement une réalité archi connue : la place négligeable accordée à l'agriculture dans la croissance économique soutenue, pour l'essentiel, par le pétrole pour les uns ou un secteur tertiaire gonflé pour les autres.

A) Constat de la situation actuelle des Pays Maghrébins

C'est ainsi qu'on peut constater, par exemple que l'indice de production agricole par habitant⁽²⁾ est négatif pour l'Algérie, la Mauritanie et le Maroc, tandis que celui de la Lybie et le Tunisie est positif, parce qu'ils ont su éviter la dégradation de leur agriculture. Si cette tendance à la baisse de l'indice de

(2) L'indice de production alimentaire par habitant en 1930 se présentait comme suit : l'Algérie 80, Lybie 139, Mauritanie 76, Tunisie 120.

production se poursuit, il faut s'attendre à de graves conséquences sur le plan économique et social.

Par ailleurs, si le déséquilibre entre une forte croissance démographique remarquée dans la région et la production alimentaire nécessaire persiste, les pays du Maghreb seront à la merci de l'insécurité alimentaire. Il est vrai, que la situation alimentaire des pays maghrébins est caractérisée par une très forte progression de la demande et une faible augmentation de la production agricole et alimentaire. On peut affirmer sans risque d'erreurs, qu'aucun des cinq pays du Maghreb ne peut couvrir les besoins alimentaires de sa population sans avoir recours aux importations.

Les calculs prévisionnels à moyen terme font craindre une aggravation de cette dépendance alimentaire vis-à-vis des pays exportateurs.

On a remarqué, que jusqu'à ce jour chacun des pays du Maghreb, préconisait une politique interne pour amoindrir cette dépendance comme par exemple une augmentation de sa production de biens alimentaires de base et exportation de certains produits d'une certaine qualité pour tenter d'équilibrer les nécessaires importations en produits de large consommation.

Les raisons ou plutôt les causes d'un tel état de fait sont connues pour chaque pays, comme sont plus ou moins communes les caractéristiques géographiques et sociales (plateaux semi-arides, immenses zones désertiques, surfaces agricoles limitées, capacités d'irrigation restreintes et localisées etc...). Ceci nous pousse à dire que l'ensemble des pays du Maghreb ont en commun les mêmes déficits.

B) Solutions préconisées : échanges et coopération dans le cadre de la complémentarité

Jusqu'à une date récente, les échanges intermaghrébins étaient insignifiants. Avec la volonté politique commune retrouvée, l'utilisation optimale des ressources disponibles, au niveau de chaque pays, permettra une réorientation du surplus de la production alimentaire vers le marché maghrébin. Ceci contribuera à intensifier les échanges commerciaux entre les pays du Maghreb, vu qu'il existe une certaine complémentarité dans le domaine des produits agricoles. Dans un passé assez récent, n'a-t-on pas vu la Tunisie exporter des animaux vifs, des viandes, de l'huile d'olive vers la Libye et du sucre en Algérie ? La Mauritanie n'exporte-t-elle pas du poisson congelé (la pêche est liée à l'agriculture) en Algérie ? Le Maroc n'a-t-il pas un débouché important pour ses légumes, tubercules et primeurs en Algérie ? Nul doute que le Maroc trouvera dans l'Algérie une compensation à la fermeture prévisible du marché commun européen à ses produits agricoles. Une certaine complémentarité existe, donc il faudrait peut être largement dynamiser, planifier et développer. Cette complémentarité peut être aussi située en aval dans la recherche agronomique commune puisque le Maghreb a sensiblement

la même climatologie, les mêmes sols et dans la production d'engrais divers : phosphatés, azotés, potassiques ainsi que dans celle des moyens cultureux dont la gamme est très variée.

Les importations de produits agricoles et alimentaires étant appelées à se poursuivre, il est nécessaire de ne plus se présenter sur le marché mondial, d'une manière individuelle, mais il faut adopter au contraire des stratégies concertées en matières d'achats groupés en utilisant le savoir-faire commercial déjà acquis par certains.

Nous souhaitons vivement, que la commission de la sécurité alimentaire, qui sera constituée incessamment, sur recommandation du Conseil de la présidence de l'Union du Maghreb arabe tenu les 21, 22, 23 Janvier 1990 à Tunis, s'attèle à cette tâche en priorité.

En effet, ce type d'intervention sur les marchés mondiaux est possible aussi bien pour les achats massifs que pour les achats spécialisés sur des marchés spécifiques.

En conclusion, nous pouvons affirmer que la situation commune aux pays du Maghreb, permet de concevoir une politique agro-alimentaire concertée, que l'isolement dans les frontières de chaque Etat interdirait. Le Maghreb doit tendre vers la mise en commun des potentialités respectives en vue d'une exploitation des similitudes et des complémentarités et leur mise à profit pour l'ensemble des pays.

Dans cet ordre d'idées, nous savons que les pays du Maghreb ne manquent ni de compétences ni d'hommes. La déperdition de ce potentiel, du fait de l'éparpillement, de l'isolement, de la dépendance à l'égard des centres de réflexion et de conception extérieurs, doit être supprimée.

Un pôle de réflexion et d'action maghrébin sur la question alimentaire doit voir le jour incessamment afin de préconiser des solutions efficaces à l'ensemble de la région dans un cadre de coopération et de concertation, que la future commission de la sécurité alimentaire mettra en œuvre.

BORDEREAU DE SAISIE

C.N.D

MAROC



ISSN	
MINAI	
A 119	
NAC	
A 090	055.504
COBBI	
A 121	
COTRA	
A 122	

TYPREL	T	G	S	R
A 141				
NOAP				
A 142				
NACAP				
A 143				

NIVUD	A	131	M	C	(S)
A 131					
NIVSO	A	132	M	C	(S)
A 132					

CODUD	
INDEX	
A 010	
NAME	
A 020	

STATUT	C	D	FAYS	MA	TYPE
A 150			PROD	A-150	BIBL
					A 171

VERBALES	NUMEROS	PELONON	DICTIONNAIRE	DOANES	THESE	LEVI	LEGISLATIVE	BIBLIOPHIE	CARTE	RESUME	MEMORANDUM	REPERE
A 172	(K)	L	N	U	W	Z	Y	E	V	R		

UNITE DOCUMENTAIRE (A/M/C)	A 120	AUTEUR	MECAMCIB, Ghannouchi / Harouchi de Tunisie / DZ / Institut
	A 228	COLLEC	des Sciences Economiques
	A 230	TITRE	L'integration economique des pays du Maghreb deux
	A 240	TITRE	exemples: le hydrocarbures gaseux et la question alimentaire
	A 250	TITRE	TITRES TRADUITS . . . Utiliser le bordereau 2 : données complémentaires

SOURCE : DOCUMENT GENERIQUE (M/C/S)	A 310	AUTEUR	
	A 320	COLLEC	
	A 330	TITRE	
	A 340	TITRE	TITRE GENERIQUE . . . utiliser le bordereau 2 : données complémentaires
	A 410	TITRE	AP Bayadine : Revue Universitaire des Etudes Scientifiques
	A 420	VOLNUM	no. 6
	A 430	ISSN	0551-3015

NOTES D'INDEXATION

DATIN	
D 100	
DATSA	
D 110	
DATMI	
D 120	

--

FIN

النهاية

11

مشاهد

VUES